

## Le *Parmelia camtschadalis* existe-t-il?

Note dédiée à Mr. V. P. Savicz.

Par

le Prof. Dr. Const. Méreschkovsky.

D'après Savicz<sup>1)</sup> — non, il n'existe pas. Le *Parmelia camtschadalis* (Ach.) Eschw. serait, d'après lui, une fiction, une légende, un malentendu, et il le prouve surtout par ce fait que lui, étant allé au Kamtschatka, y ayant passé 2 années à le rechercher, ne l'a pas trouvé.

Mais laissons parler l'auteur lui-même, il sait le faire d'une façon si éloquente.

„Voici, dit-il, l'historique de cette espèce. Le premier qui en parle fut Acharius, qui la décrit brièvement dans son Synopsis Meth. Lich. (1814) à la page 223, en indiquant comme pays „d'origine: „habitat in Camtschatka“, sans autres détails ni sur la „personne qui l'avait récoltée, ni quand et comment le lichen lui „était parvenu. Il est vrai que dans l'introduction du Synopsis „Acharius explique que le matériel provenant du Kamtschatka lui „a été envoyé par Tilesius (aliquot in Sibiria et Camtschatka „a Cl. D. Consil. Aul. Tilesio investigatae), mais les lichens de Tilesius ont été étudiés antérieurement par Floerke<sup>2)</sup>, sans que „celui-ci fasse aucune mention dans son ouvrage de ce lichen.

„Je ferai remarquer qu'Acharius donne le nom de tous les „correspondants qui lui fournissaient du matériel des différents „pays. On y voit qu'il recevait un riche matériel des pays les plus „divers, entre autres des régions tropicales, qui sont justement, „comme nous allons le voir plus loin, celles qu'habite le *Parmelia „camtschadalis*. Il est donc très probable qu'il y a eu une confusion

<sup>1)</sup> Savicz, V. P. Neue Flechten aus Kamtschatka. Bulletin du Jard. Botan. de Pierre le Grand. T. XIV. 1914. pp. 112—116 (en langue russe).

<sup>2)</sup> Floerke, H. G. Einige Lichenen von Kamtschatka und den benachbarten Inseln. — Magazin der Gesellsch. Naturf. Freunde zu Berlin usw. Fünfter Jahrgang. Drittes Quartal. 1811. 4. Berlin 1811. p. 340—342.

„d'étiquetage dans les collections d' A c h a r i u s , qui a eu pour „suite une indication erronée, d'origine („in Camtschatka“) et une „dénomination impropre de l'espèce — „camtschadalis“. Cette „supposition est rendue plus vraisemblable encore par la considéra- „tion accessoire suivante: *Parmelia camtschadalis* (comme nous al- „lons le voir tout-à-l'heur) croit exclusivement sur l'écorce des arbres. „Et en effet A c h a r i u s , en parlant des nouvelles espèces tropi- „cales par lui décrites, dit expressément qu'elles lui sont parvenues „sur l'écorce des arbres: „quasque (novas species) in corticibus ex „India utraque et America Meridionali ad nos translatis detexi“<sup>1)</sup>. „Or en me basant sur mes observations personnelles je puis affirmer „avec certitude que sur l'écorce des arbres le *Parmelia camtscha- „dalis* ne se rencontre jamais<sup>2)</sup>.

„Poursuivons l'historique de cette espèce.

„En 1825, donc 11 ans après A c h a r i u s (en effet 1825—1814 „= 11! C. M.), E. F r i e s décrivit sous le nom de *Parmelia cirrhata* „Fr. une nouvelle espèce provenant du Népal<sup>3)</sup>, reconnue par „J. M ü l l e r Arg.<sup>4)</sup> comme étant le *Parmelia camtschadalis* (Ach.)“

Nous ne suivrons pas plus loin l'auteur dans son exposé histo- rique qui est peu édifiant n'étant ni exacte, ni complet<sup>5)</sup>. Passons à ses efforts personnels pour élucider la question.

„Cette espèce, dit-il, très répandue dans les régions tropicales „de l'Asie et de l'Amérique, qui n'a pas été signalée plus au nord „que la Chine méridionale et qui a été établie en se basant seulement „sur un fragment douteux, porte le nom d'une contrée où elle ne „croit pas. En me rendant au Kamtschatka j'ai eu soin de prendre „connaissance de la littérature complète<sup>6)</sup> concernant cette espèce. „j'ai aussi préalablement examiné les beaux échantillons du *Parmelia „camtschadalis*, qui se trouvent dans l'herbier du Jardin Botanique „Impérial de Pierre le Grand, j'ai employé tous mes

1) On ne manquera pas d'admirer l'exactitude rigoureuse de Mr. S a v i c z , qui même pour un fait de si peu d'importance a recours à une citation textuelle de l'auteur. J'ajoute, pour plus d'exactitude encore, l'indication de la page (pag. I.) qu'il a omise de citer.

2) On pourrait être induit à conclure, d'après cette phrase, que le *Parmelia camtschadalis* se rencontre bien au Kamtschatka mais sur un autre substratum quelconque; mais cependant telle n'est point l'opinion de Mr. S a v i c z , comme nous allons le voir plus loin. C'est simplement une inexactitude d'expression de sa part.

3) F r i e s , Elias. „Syst. Orb. Veget.“ pars I (1825), p. 283.

4) Flora (1887) LXX, p. 318.

5) Il ne mentionne pas les ouvrages de B a b i n g t o n , de J u n g h u h n , les deux ouvrages de M o n t a g n e .

6) Voir cependant l'annotation 5.

„efforts pendant mon séjour de deux années (1908 et 1909) au Kamtschatka pour le retrouver, et comme résultat — je ne l'ai pas trouvé.

„Tout ce que les voyageurs, non spécialistes lichénologues, qui pour la plupart n'étaient pas même des botanistes mais des géographes, rapportaient de là, pouvait il être autre chose, que des lichens les plus communs de ce pays. Qu'avait pu rapporter Tilesius? Sa marcheroute nous est bien connue: il faisait partie de l'expédition de Krusenstern dans son voyage autour du monde. Evidemment que d'un pareil voyage on ne peut rapporter, comme je viens déjà de le dire, que ce qu'il y a de plus commun dans le pays, des lichens, qui, pour ainsi dire, sautent aux yeux. Pour Tilesius il ne s'est trouvé de communes que 18 espèces, qui en effet sont des plus communes et apparentes et cela non seulement au Kamtschatka.“

„Le fait, que Tilesius arriva au Kamtschatka venant des pays tropicaux, où certes il n'a pas manqué de collectionner aussi; le fait, que Floerke, qui a étudié la récolte de Tilesius, n'y a pas trouvé le lichen en question; le fait, que moi, qui m'étais tout spécialement préparé pour collectionner des lichens au Kamtschatka, n'a pas pu y trouver cette espèce, qui croit sur les arbres et a un aspect très apparent; enfin le fait, que ce lichen est répandu dans les tropiques — tout cela parle en faveur de la supposition, que la récolte de Tilesius, faite dans quelque pays tropical, a été par mégarde attribuée au Kamtschatka; évidemment qu'il y a eu confusion dans les étiquettes des récoltes qu'il avait faites.“

Comme résultat l'auteur arrive à la conclusion, que le *Parmelia camtschadalis* n'existe pas comme tel, que ce n'est que le résultat d'un mélange d'étiquettes.

On admirera la finesse d'esprit, la rare perspicacité, dignes d'un Sherlock Holmes, avec lesquelles Mr. Savicz, pas à pas, se basant sur de petits indices, sur des traces à peine perceptibles arrive finalement à découvrir l'horrible crime commis et à mettre la main sur le criminel. Le crime — c'est d'avoir confondu des étiquettes de diverses provenances, d'avoir admis un désordre impardonnable dans une oeuvre scientifique. Le criminel — c'est Tilesius.

Eh bien, je le regrette infiniment, mais je me vois forcé d'occasionner un grand chagrin à Mr. Savicz. J'aurais bien voulu l'éviter, mais comme dit l'adage latin: amicus Plato, amior Savicz, sed maxima amicitia veritas. Or la vérité est que le *Parmelia camtschadalis* existe bon est bien au Kamtschatka.

— Comment le savez-vous? me demandera S a v i c z.

— Je l'ai vu, vu de mes propres yeux.

— Alors vous êtes allé au Kamtschatka?

— Pas du tout. Je suis allé à Genève et là, à l'Institut Botanique de l'Université, dans un grand flacon tout rempli, portant sur l'étiquette: „*Parmelia camtschadalis*, Kamtschatka, ex Horti Petropolitani, misit Palibin“ j'ai trouvé en abondance, sur écorce, le lichen en question exactement déterminé je ne sais par qui.

L'erreur fatale de S a v i c z c'était, après s'être préparé tout spécialement pour retrouver le *Parmelia camtschadalis*, d'être allé au Kamtschatka et d'y avoir passé 2 années à rechercher cette espèce. Il aurait dû faire comme moi: aller à Genève.

Oh je sais bien que Mr. S a v i c z ne se rendra pas si facilement. Il va se récrier, il tachera de sortir de cette facheuse situation. Mais il ne lui reste que deux issues.

Ou bien il dira que, si le lichen que j'ai trouvé à Genève est réellement le *Parmelia camtschadalis* (= *P. cirrhata* Fr.), il a dû arriver une confusion d'étiquettes et que le lichen lui-même provient d'un pays tropical quelconque. Mais cette fois, il aura beau être un Scherlock Holmes de premier ordre, cela ne prendra pas. Comment, encore une confusion d'étiquettes! toujours des confusions, rien que des confusions! On commencera à se douter que s'il y a confusion elle doit être quelque part ailleurs que dans les étiquettes.

Ou bien il dira que le lichen qui se trouve à Genève sous le nom de *Parmelia camtschadalis*, ne l'est pas<sup>1)</sup>.

C'est alors qu'il m'incombe de prouver que c'est en effet cette espèce. Mais cela ne saurait se faire en deux mots; cette question devra être traitée à fond. Ce sera donc un thème qui fera l'objet d'un article spécial accompagné de figures.

En attendant je me bornerai à constater les deux faits suivants:

1. Le lichen en question a l'apparence extérieure de *Evernia furfuracea* f-a *cerateu* Ach. (avec lequel S a v i c z l'aura

<sup>1)</sup> Il y aurait cependant une troisième voie encore à suivre pour Mr. S a v i c z — celle que je lui aurais conseillé de choisir — c'est de laisser ma note, en tant que personnelle, sans réponse.

Dans une critique, me concernant (Bull. d. Jard. Bot. d. Pierre I. Gr. T. XIV, pp. 114, 125, 126), il s'est permis de prendre par rapport à moi un ton de persiflage et des aires de moquerie, qui me déplaisent. Je lui ai montré dans la note présente que moi aussi je sais me moquer. Et là dessus je l'invite de considérer l'incident personnel comme clos. Tachons dorénavant de mettre dans nos critiques mutuelles plus de courtoisie, comme il le sied à des gens civilisés.

probablement confondu), mais la face inférieure du thalle est toute couverte de nombreux rhizoïdes (qui n'existent pas dans *l'Evernia furfuracea*), tout-à-fait comme le décrit Acharius pour le *Borreria camtschadalis* (subtus nigro-fibrilloso-spongiosis.)<sup>1)</sup> Ce n'est donc sûrement pas *l'Evernia furfuracea*.

2. Ce lichen s'est trouvé être identique sous tous les rapports avec le *Parmelia camtschadalis* (type et non pas var. *americana*) de l'Hindoustan (Népal), qui se trouve sous ce nom dans l'herbier du Conservatoire Botanique de Genève.

Le lichen de Genève, provenant du Kamtschatka, est sans aucun doute le vrai *Parmelia camtschadalis*.

Dans une petite monographie de cette espèce que je compte publier bientôt, je décrirai en détail l'espèce type ainsi que les nombreuses formes et variétés, pour la plupart nouvelles, sous lesquelles elle se présente dans les différents pays, où l'espèce se retrouve.

Genève, le 29 juin 1918.

---

<sup>1)</sup> Les pycnides, plus grandes, sont aussi celles du *Parmelia camtschadalis* et non pas de *l'Evernia furfuracea*.

# ZOBODAT - [www.zobodat.at](http://www.zobodat.at)

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Hedwigia](#)

Jahr/Year: 1920

Band/Volume: [61 1920](#)

Autor(en)/Author(s): Mereschkowsky Konstantin Sergejwitsch [C.]

Artikel/Article: [Le Parmelia camtschadalis existe-t-il? Note dediee a Mr. V. P. Savicz. 303-307](#)